



KPMG AUDIT SUD-OUEST
224 rue Carmin
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

**Syndicat National des Organismes et
Réalisateur d'Actions Promotionnelles
et Commerciales - SORAP**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012
Syndicat National des Organismes et Réalisateur d'Actions
Promotionnelles et Commerciales - SORAP
171 bis, avenue Charles de Gaulle -92200 Neuilly sur Seine
Ce rapport contient 11 pages

Certifié conforme à l'original

KPMG Audit Sud-Ouest,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Toulouse.

Siège social :
KPMG Audit Sud-Ouest
224 Rue Carmin
31676 Labège Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 588 R.C.S. Toulouse
TVA Union Européenne
FR 95 51 28 02 588



KPMG AUDIT SUD-OUEST
224 rue Carmin
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

Syndicat National des Organismes et Réalisateurs d'Actions Promotionnelles et Commerciales - SORAP

Siège social : 171 bis, avenue Charles de Gaulle -92200 Neuilly sur Seine
Fonds propres : €. 152.662

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels du syndicat SORAP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Mérignac, le 29 mai 2013

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Jean-Marc Baradat
Associé



Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SORAP Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 171 bis avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 4 8 2 5 1 1 0 2 1 0 0 0 3 5 Néant *

				Exercice N clos le,						N-1										
				3	1	1	2	2	0	1	2	3	1	1	2	2	0	1	1	
				Brut			Amortissements, provisions			Net			Net							
				1			2			3			4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA																		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	Frais d'établissement *	AB		AC															
		Frais de développement *	CX		CQ															
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG															
		Fonds commercial (1)	AH		AI															
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	16 379	AK	15 058			1 321											
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM															
		Terrains	AN		AO															
		Constructions	AP		AQ															
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS															
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 065	AU	2 006			59										366	
Immobilisations en cours	AV		AW																	
Avances et acomptes	AX		AY																	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT																
	Autres participations	CU		CV																
	Créances rattachées à des participations	BB		BC																
	Autres titres immobilisés	BD		BE																
	Prêts	BF		BG																
	Autres immobilisations financières *	BH	83	BI				03										83		
TOTAL (II)		BJ	18 527	BK	17 064			1 463										449		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	EL		BM															
		En cours de production de biens	BN		BO															
		En cours de production de services	BP		BQ															
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS															
		Marchandises	BT		BU															
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 379	BW				3 379												
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	19 013	BY	16 513			2 500										3 750		
	Autres créances (3)	BZ	18 845	CA				18 845										9 600		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC																
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	80 551	CE				80 551										80 551	
Disponibilités		CF	91 903	CG				91 903										42 348		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 235	CI				2 235										2 067		
	TOTAL (III)	CJ	215 925	CK	16 513			199 412										138 316		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																		
Écarts de conversion actif *	CN																			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	234 452	IA	33 577			200 875										138 765		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP				(3) Part à plus d'un an :	CR									16 513		
Clause de réserve de propriété : *																				
Immobilisations :				Stocks :				Créances :												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

FX

Désignation de l'entreprise		SORAP		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	107 275	75 989	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	45 387	31 286	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)	DL	152 662	107 275		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 549	13 635	
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 663	17 854	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EC	48 212	31 489		
TOTAL (IV)	ED				
Ecart de conversion passif *	EE				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	200 875	138 765		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	48 212	31 489		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : <u>SORAP</u>					Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF			
		FG	218 765	FH	FI	218 765	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	218 765	FK	FL	218 765	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	36 744	15 516	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	255 509	243 665	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	111 591	120 878	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	1 880	3 156	
	Salaires et traitements*			FY	64 775	60 287	
	Charges sociales (10)			FZ	27 198	25 460	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	2 210	598
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	2 703	2 000
	Autres charges (12)			GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	210 356	212 379		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	45 152	31 286	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	234		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)			GP	234			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)			GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	234		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	45 387	31 286	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise		SORAP		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	255 743	243 665	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	210 356	212 379	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	45 387	31 286	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
			- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SOMMAIRE

- 1 - INFORMATIONS GENERALES
- 2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES
- 3 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN
- 4 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1 - INFORMATIONS GENERALES

Le Syndicat national des Organisateur et Réalisateur d'Actions Promotionnelles et commerciales, crée en 1982, est un Syndicat Professionnel régi par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et notamment les articles L410 I et suivants du Code du Travail

2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2,1 CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont notamment été respectées : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

2,2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2,2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

-> Matériel de bureau et mobilier

Aucun composant significatif n'a été identifié au sein d'un actif préexistant.

les durées d'amortissements (entre 3 et 7 ans) étant proches des durées d'utilisation, les durées d'usage ont été conservées.

2,3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation, tels que l'actif net à la clôture des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité et leurs perspectives d'avenir.

2,4 EVALUATION DES CREANCES

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2,5 CHANGEMENT DE METHODE ET DE PRESENTATION

Il n'y a pas eu de changement de méthodes ou de présentation par rapport à l'exercice précédent

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

3 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS

Tableau des mouvements des immobilisations (montants bruts)

	DEBUT exercice	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN exercice
Immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	13156	3223		16379
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	2065			2065
Immobilisations financières ⁽¹⁾	83			83
Total général	15304	3223		18527

3.2. AMORTISSEMENTS

Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT exercice	DOTATIONS	SORTIES de l'actif	FIN exercice
Immobilisations incorporelles	13156	1902		15058
Immobilisations corporelles	1699	307		2006
Immobilisations financières				
Total général	14855	2209		17064

3.3. TABLEAU DES PROVISIONS

Tableau des provisions

	DEBUT exercice	DOTATIONS	REPRISES	FIN exercice
Provisions ⁽¹⁾				
Dépréciation des stocks				
Dépréciation des comptes de tiers ⁽²⁾	13810	2703		16513
Dépréciation des comptes financiers				
Total général	13810	2703		16513

(1)

Provisions pour risques
Provisions pour retraites
Autres provisions.

(2)

Comptes d'usagers
Autres tiers.

3.4. Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des échéances des créances et des dettes

	Montant brut	Echéances	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	83		83
Créances de l'actif circulant :			
Créances adhérents	19013	19013	
Autres créances	22224	22224	
Total	41320	41237	83
DETTES			
Dettes financières :			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Autres dettes :			
Dettes fournisseurs	29549	29549	
Autres dettes	18663	18663	
Total	48212	48212	

3.5 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

IFM Cotisations	278
REGUS dimiciliations	57
SFR	67
Syatalium site internet	84
Walters Kluwer	1 748
	<u>2 235</u>

3.6- FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES

BRED agios 4trim	48
CFDT frais 2012	2 000
KPMG audit	2 870
CFDT frais 2010	2 000
PETREL CNN	1 000
	<u>7 918</u>

3.7- DETTES FISCALES ET SOCIALES

Congés payés	4 776
Charges sociales sur congés payés	
Rémunérations dues	
Etat IS	
Sécurité sociale	11 785
Taxe sur salaires	2 102
Taxe foncière	
	<u>18 663</u>

3.8 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NEANT

4 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 - DOTATIONS AUX PROVISIONS

Dotation aux provisions sur adhérents	2 703
	<u>2 703</u>

4.2 - REPRISE D'EXPLOITATION

NEANT

4.3 - CHARGES EXCEPTIONNELLES

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	

NEANT

4.4- PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	

NEANT